

Annexe 2

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

**ASSEMBLEE REGIONALE DE SIKASSO
BP : 480 Tél : 2 62 14 31 Fax :2 620 4 53**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But- Une Foi

Guide méthodologique pour la sélection des participants

ECID sur les OGM et l'avenir de l'agriculture au Mali

INTRODUCTION

L'ECID sur les OGM qui aura lieu au mois de janvier 2006 dans à Sikasso a pour but d'offrir un espace de débat et de dialogue pour les productrices et producteurs de la région sur un sujet d'actualité controversé : les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en relation avec l'agriculture du Mali.

Environ 43 productrices et producteurs provenant de l'ensemble des cercles de la région de Sikasso seront amenés à participer à cet événement. Ces participants seront choisis avec les structures d'appui, sur la base d'une présélection de 290 participants effectuée dans les différents cercles.

La sélection de ces participants est un point capital de la préparation de cet ECID. Il importe en effet que les participants représentent les différents types de productrices et de producteurs de la région, et qu'ils comprennent des représentants des groupes les moins influents, en particulier des petits producteurs et des femmes.

La sélection des participants est donc un processus complexe et délicat. Elle va impliquer la collaboration de nombreux acteurs dans les cercles ainsi qu'au niveau régional. Pour qu'elle puisse se dérouler de manière optimale et que le choix des participants se fasse de manière transparente, il importe qu'une méthodologie précise, comprise et acceptée de tous, soit utilisée.

OBJECTIFS DU GUIDE

Définir de manière précise la méthodologie de sélection des participants

COMPOSITION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES PARTICIPANTS A L'ECID

Afin de définir quels productrices et producteurs devront être sélectionnés et selon quels critères, il importe en premier lieu de déterminer quelle devra être la composition de l'Assemblée des productrices et producteurs participant à l'ECID sur les OGM.

Deux critères principaux ont été déterminés pour définir la composition de cette Assemblée :

- 1) le genre (homme ou femme) :
l'ECID comprendra au total au moins 30% de femmes.
A noter qu'il n'est pas nécessaire que, pour chaque type d'exploitation ci-dessous, on ait 30% de femmes ; il suffit que ce pourcentage soit respecté au niveau global.
- 2) le type d'exploitation :
 - 15% de productrices/teurs de type A.
 - 35% de productrices/teurs de type B ;
 - 20% de productrices/teurs de type C ;
 - 30% de productrices/teurs de type D ;

Les types A,B,C et D sont définis dans la figure en annexe de ce guide.

A QUELS CRITERES ADDITIONNELS FAUDRA-T-IL ETRE ATTENTIFS ?

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler de critères pour définir la composition de l'Assemblée des productrices/teurs, il conviendra d'être attentifs aux points suivants :

- L'affiliation à des participant(e)s à des organisations paysannes, syndicats ou autres mouvements associatifs devra être diversifiée. Il s'agira donc de veiller à avoir une diversité d'affiliations parmi les producteurs sélectionnés, y compris des producteurs n'appartenant à aucune OP, syndicat ou association.
- L'âge des participant(e)s devra également être diversifié et comprendre différentes classes d'âge.
- Les participant(e)s devront avoir une bonne capacité d'écoute et de communication
- Les participant(e)s doivent être disponibles pour toute la durée de l'ECID
- Les participant(e)s doivent enfin avoir une bonne capacité à restituer l'information une fois de retour dans les cercles, après l'ECID.

COMMENT VA-T-ON SÉLECTIONNER LES PRODUCTRICES/TEURS ?

Au niveau des cercles

1. Présélection

Dans un premier temps, les structures et institutions locales impliquées dans la sélection des participants (voir encadré ci-dessous) organiseront dans chaque cercle une réunion d'échange et de partage pour une compréhension mutuelle des critères de choix. Cette réunion se tiendra sous la présidence du Président du Conseil de Cercle et sera organisée par le Centre de Conseil Communal (CCC).

Les structures et institutions locales seront ainsi chargées de présélectionner 290 participant(e)s potentiel(le)s en fonction des critères définis en page 2.

Chaque cercle devra présélectionner le nombre de productrices/producteurs suivants :

- 50 personnes par cercle pour Koutiala, Sikasso et Bougouni ;
- 40 personnes par cercle pour Kolondièba et Yanfolila ;
- 30 personnes par cercle pour Kadiolo et Yorosso.

Cette présélection est très importante et le nombre substantiel de productrices et producteurs identifiés sera une garantie de succès pour l'ECID. Lors de la réunion de sélection (voir ci-dessous), il donnera grande latitude pour le choix des participants et permettra ainsi une application rigoureuse des critères de sélection.

Liste des représentants d'institutions impliquées dans la sélection des participant au niveau des cercles

- Le Président du Conseil de Cercle
- Un représentant du Centre de Conseil Communal (CCC)
- Le Préfet
- Le Maire Chef Lieu
- Le Président de la Chambre Locale d'Agriculture
- Le Président de la Chambre Locale des Métiers
- La Présidente de l'Association professionnelle des femmes rurales
- Le Président de la Commission des jeunes ruraux
- Le Président de la Coordination Locale des Radios
- Un représentant de la CMDT
- Le Président du SYCOV
- Le Président du SYVAC
- Le Président de la Coordination Locale des ONG
- Les Conseillers Régionaux

2. Sélection

La sélection des participant(e)s sera effectuée lors d'une réunion qui regroupera toutes les structures impliquées dans l'identification des participants potentiels et qui sera tenue sous la Direction conjointe du Président du Conseil de Cercle et d'un partenaire externe si possible un membre du Comité de Pilotage de l'ECID. Le Centre de Conseil Communal (CCC) assurera l'organisation de cette réunion.

Cette réunion de sélection permettra de choisir quels seront les participant(e)s qui iront effectivement à l'ECID parmi ceux identifiés. Chaque structure présentera ainsi les participants qu'elle a identifié et expliquera les raisons de son choix. Une place sera laissée pour les débats concernant les participants identifiés, après quoi, une liste des participants sera proposée.

Au final, le nombre de participants par cercle sera le suivant :

- pour les cercles de Sikasso, Koutiala et Bougouni : 7 participant(e)s chacun ,
- pour les cercles de Kolondièba et Yanfolila : 6 participants chacun ,
- pour les cercles de Kadiolo et Yorosso : 5 participants chacun,

soit au total 43 participant(e)s.

Le président du Conseil de Cercle ainsi que le membre du Comité de Pilotage de l'ECID s'étant assurés de la conformité de participants sélectionnés avec le mandat défini par le Comité de Pilotage de l'ECID, ils approuveront la sélection des participants.

Au niveau régional

3. Vue d'ensemble et approbation

Une fois que tous les cercles auront effectué leur sélection des participants à l'ECID, le Comité de Pilotage de l'ECID se réunira pour approuver cette sélection. Sa tâche sera en particulier de s'assurer de la cohérence d'ensemble de tous les participants sélectionnés avec la composition de l'Assemblée des productrices et producteurs définie en début de processus. Dans le cas où les participants sélectionnés dans les cercles ne permettraient pas de respecter cette composition, un ajustement pourrait être requis au niveau de l'un ou l'autre des cercles.

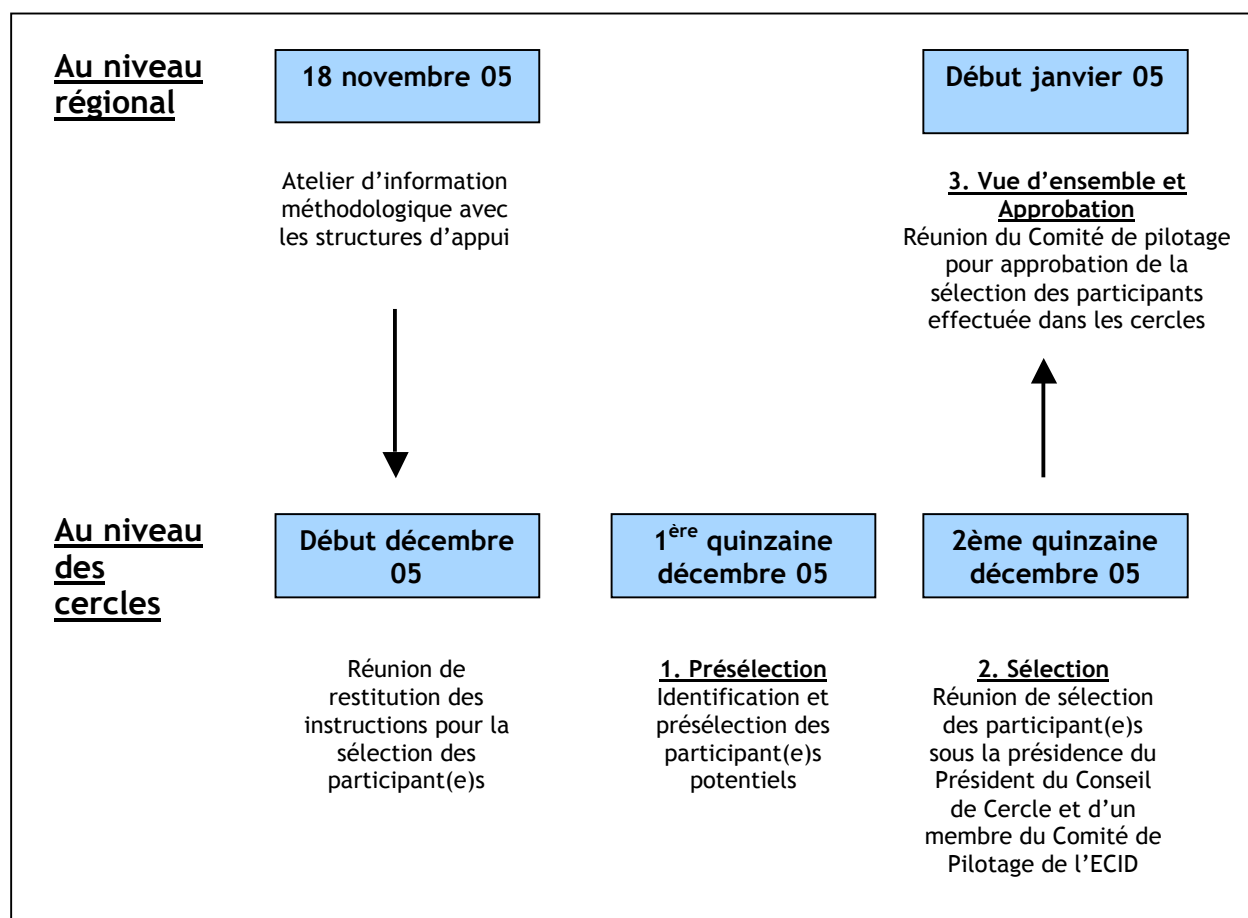
COMPOSITION FINALE DE L'ASSEMBLEE DES PRODUCTRICES ET DES PRODUCTEURS

Avec un total de 43 participant(e)s et au vu des critères de sélection défini, l'Assemblée plénière des productrices et des producteurs devrait idéalement comprendre :

- type A : 6 ou 7 productrices/producteurs
- type B : 15 productrices/producteurs
- type C : 8 ou 9 productrices/producteurs
- type D : 13 productrices/producteurs

Par ailleurs, parmi ces différentes catégories de producteurs, il faudrait avoir au total au minimum 13 femmes.

Les différentes étapes du processus de sélection sont résumée dans le schéma ci-dessous.



Echéancier Provisoire

- Fin novembre 05: Transmission de l'information et du guide méthodologique aux structures d'appui dans les cercles. Répartition des tâches.
- 1-15 décembre 05: **1. Présélection :**
identification et présélection des participants potentiels par les structures d'appui
- 15-31 décembre 05: **2. Sélection :**
réunion dans les cercles pour effectuer la sélection sur la base des participants identifiés
- Début janvier 06: **3. Vue d'ensemble et approbation :**
réunion au niveau régional (Comité de pilotage) pour approbation de la sélection des participants
- 1-15 janvier 06: Eventuels ajustements de la sélection

Annexe 1

Figure 1: Typologie des exploitations agricoles dans la zone Mali-Sud

